



Partage des biens après divorce

Par **blanchardpeggy**, le **20/08/2012** à **15:06**

Bonjour,

je suis divorcée depuis 2 ans lors de l'ordonnance de non conciliation il avait été décidé que mon ex mari devait me verser la moitié du PEL s'il le liquidait (ce qu'il a fait) et une somme pour la vente de la voiture . Lors du jugement de divorce cet accord n'apparaît pas . Que faire pour récupérer la moitié de mes biens puisque monsieur ne veut pas partager .Dois je - saisir le JAF. Je suis déjà retournée voir mon avocate mais je crains qu'elle ne m'ai oubliée cela fait déjà 1 an.

D'avance merci